



MONSIEUR LE COMMISSAIRE ENQUÊTEUR  
MAIRIE DE VAL D'ANAST  
11 RUE DE LOHEAC  
35330 MAURE DE BRETAGNE

Objet : Enquête publique - Aqueduc  
N/Réf : JR/PGC/2018-140

Vezin-le-Coquet,  
Le 21 mars 2018

Monsieur le Commissaire-Enquêteur,

Conformément à l'avis du bureau Syndical de la Collectivité Eau du Bassin Rennais, en date du 19 janvier 2016 et du projet d'amendement soumis au Comité Syndical du SMG en date du 10 mars 2016, la commune émet un avis défavorable à la réalisation du feeder Aqueduc Vilaine Atlantique » (AVA)

La commune de Vezin-le-Coquet se range à l'analyse émise par la CEBR précisant que compte tenu des coûts d'investissement et d'exploitation de l'AVA, de l'impact sur les installations de production du Bassin Rennais, la réalisation de l'Aqueduc dans son intégralité, dès maintenant, n'est pas pertinente et nécessite des études complémentaires.

En effet CEBR rappelle que, au vu de ses marges de production et des interconnexions existantes, la sécurisation du SYMEVAL, du SPIR et du SMPBC pouvait être assurée dans les 10 ans à venir sans import supplémentaires de l'IAV et donc sans nécessiter d'investissement lourd.

Il est toutefois à noter que seul l'achèvement du tronçon du réservoir de Six-sur-Aff et la station de pompage vers le SMP Ouest 35 doivent être réalisés afin de pouvoir répondre à leurs besoins de sécurisation en eau potable.

À ce titre, la commune de Vezin-le-Coquet pour suivre l'avis de la CEBR, émet également à son tour un avis défavorable à la réalisation totale de la conduite du SMG 35, demande la réalisation de la sécurisation, seule, du SMP Ouest 35, et que la poursuite de l'AVA soit étudiée ultérieurement afin de prendre en compte l'ensemble des éléments encore en suspens que sont :

- L'évolution des besoins en eau de l'Ille et Vilaine,
- L'évolution des besoins de sécurisation de l'usine de Drézet pour l'IAV,
- L'évolution des connaissances sur le changement climatique et de son effet sur le potentiel des ressources en eau d'Ille et Vilaine.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Commissaire-enquêteur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Jean ROUDAUT

MAIRIE